

Délibération relative à l'
Espace Régional d'Orientation à Saint-Jean d'Angély

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale a renforcé le rôle des Régions, désormais en responsabilité de coordonner les actions des organismes contribuant à l'orientation professionnelle des actifs et à la mise en place du Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) dans le cadre de la mise en œuvre du Service Public Régional d'Orientation (SPRO) Tout au Long de la Vie.

Suite à un Appel à Manifestation d'Intérêt lancé, courant 2015, par la Région Poitou-Charentes visant à identifier des lieux mutualisés d'accueil et d'information tous publics en matière d'orientation professionnelle, la candidature de la CCIRS a été retenue pour créer et animer, au sein de l'antenne CCIRS de Saint-Jean-d'Angély, un Espace Régional d'Orientation (ERO) dédié aux habitants du territoire des Vals de Saintonge.

Cette démarche associera de nombreux partenaires afin d'assurer les conditions :

- d'une prise en compte de toute personne en demande d'orientation professionnelle,
- d'une écoute et d'une analyse de la demande de la personne,
- de la dispense d'un premier niveau d'information,
- le cas échéant, du ré-adressage de la personne vers l'interlocuteur le plus qualifié pour répondre à la demande identifiée.

Les supports d'information et de communication de l'ERO seront fournis par la Région.
Pour l'année 2016, le budget prévisionnel de cette opération se présente comme suit :

| CHARGES | PRODUITS | Commentaire |
|------------------------------------|------------------------------------|---|
| 35 180,20 € | Subvention Région ALPC 5711 € | Convention du 23/12/2015 |
| <i>Dont salaires :</i> 25 128,72 € | FSE * 21 108,12 € | Demande déposée le 01/09/2015, en cours d'instruction |
| | Autofinancement CCIRS : 8 361,08 € | |
| Total : 35 180,20 € | Total : 35 180,20 € | |

**FSE (POR FSE 2014-2020/Axe prioritaire 7/Objectif thématique 10/Objectif spécifique 10.111.a, intitulé « Augmenter la qualification des demandeurs d'emploi et des groupes cibles à travers la participation à des parcours et à des actions de formation qualifiantes »)*

L'Assemblée Générale est appelée à :

**Se prononcer sur cette opération et sur son plan de financement prévisionnel
Donner pouvoir au Président pour réaliser tous les actes nécessaires**

CCI Rochefort et Saintonge

DELIBERATION soumise à l'Assemblée générale, réunie le 17 mars 2016, à Rochefort

| | |
|---|----|
| Nombre de membres élus en exercice | 26 |
| Nombre minimum de membres titulaires pour atteindre le quorum | 14 |
| Nombre de membres élus présents | 15 |
| Nombre de votants | 15 |
| Nombre de voix POUR | 15 |
| Nombre de voix CONTRE | 0 |
| Nombre d'ABSTENTIONS | 0 |

Gérard FLOCHE

Secrétaire Adjoint

Jean-Claude DELAUNE

Président